Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213501141-20251204-DE01_12_2025-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **04/12/2025**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 10* *Absents : 3* *Pouvoirs de vote : 2* *Votants : 9* *Pour : 9* *Contre : 0* *Abstentions : 0*	L'an 2025, le 04 décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 28/11/2025. Présents : M. BOULET Yves, Maire, Mme GIBOIRE Edith, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONNERIE Jean-Pierre. Excusé(es) : Mme ROSSO Sylvie, Mme PELÉ Christelle, M. OAKLEY Luke Pouvoirs de vote : M. OAKLEY Luke pour M. BOULET Yves Secrétaire de la séance : Jean Pierre MONNERIE

Délibération 01.12/25 OBJET : TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026

M. le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs pour la redevance assainissement collectif pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés, par vote à main levée, décide de fixer les taux communaux de la redevance assainissement collectif pour 2026 comme suit

Tarif à compter du 1er janvier 2026 :

Part Fixe : 114,00 €
Prix du M3 : 1,20 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET